



chèquevolé dans la locaux de banque

Par **populus**, le **14/02/2012** à **13:37**

Bonjour,

je travaille dans une petit société à Paris.

En septembre 2010 , un après midi , je suis allé déposé un chèque de la société dans une agence de la BNP près de la Madeleine à Paris.Ce jour là,comme il n'y avait personne au guichet, je posais notre chèque comme souvent dans la boite de l'agence désigné pour dépôt des chèques.

Un mois et demi après,j'ai remarqué que le chèque n'a pas été crédité dans notre compte , je me suis approché de la banque pour avoir des enseignement.La réponse était : pas de tarse de votre chèque! Pour tant la gros somme de notre chèque a été débité du compte de notre client chez la Banque Société Générale le mois septembre 2011 avec un nom d'une autre société,non reconnu par notre client.

La perte de ce chèque entraîne une difficulté dans notre trésorier et je voudrais savoir dans cette histoire, qui est le coupable? et y- aura-il de possibilité pour nous de récupérer l'argent ?

Si oui par quel moyen?

Je vous merci à l'avance.

Bien cordialement.